RAPPORT

DE FOUCHÉ DE NANTES,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE.

RAPPORT

DE FOUCHÉ DE NANTES,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Envoyé par la Convention Nationale dans les départemens de la Mayenne et de la Loire-Inférieure.

Imprimé par ordre de la Convention Nationale,

Le 25 Avril 1793.

Citoyens Représentans,

J'ai rempli ma mission avec zèle : vous allez juger si ma conduite a été conforme à mes devoirs, et utile à la chose publique. J'ai parcouru d'abord le département de la Mayenne : huit mille hommes soudoyés par nos ennemis, cherchoient à y exciter l'insurrection et le brigandage. Le recrutement en étoit le prétexte ; mais des mesures de rigueur, prises à propos, ont arrêté les effets de la conspiration, et j'ai vu avec joie que

le recrutement s'est opéré presque sans difficulté ; plusieurs cantons ont même fourni beaucoup au-delà de leur contingent. Le district de Craon mérite une mention particulière ; les administrateurs et les administrés manifestent un dévouement sans bornes à l'établissement de la république ; leur courageuse intrépidité a fait triompher dans ce district la cause de la liberté, des fureurs du fanatisme et du nombre des rebelles. J'étois au chef-lieu, lorsque j'appris que le département de la Loire-Inférieure étoit en proie aux horreurs de la guerre civile ; je partis aussi-tôt pour Nantes, où j'arrivai, après avoir traversé une longue route couverte d'insurgés.

Il n'étoit pas bien difficile de deviner les causes d'une si déplorable calamité. Elles sont dans l'incivisme ou dans la foiblesse du plus grand nombre des administrations, qui appeloient ou qui souffroient au milieu d'elles les prêtres et les émigrés qui descendoient sur nos côtes avec des armes et des munitions de guerre ; elles sont dans la rage de l'orgueil et de la cupidité combinés des ci-devant Nobles qui refusoient des secours à l'infirmité et du travail à l'indigence, et prodiguoient leurs richesses à ce ramas de scélérats qui venoient les aider à déchirer le sein de leur patrie ; elles sont dans la coupable insouciance du gouvernement qui suivoit, depuis six mois, le fil de la conjuration, et qui n'a rien fait pour la déjouer;

elles sont dans les calomnies effrénées de tous les libelles périodiques qui ne semblent faits que pour amuser la malignité publique, attiser des haines, allumer des divisons, et enlever la confiance des départemens dans les représentans du peuple. Une chose utile à remarquer, c'est que l'insurrection n'a eu de suite fâcheuse que dans les districts où les journaux ont divisé les patriotes.

Persuadé que le premier moyen de salut public est dans notre réunion aux principes de la raison et de la justice, et dans les forces que nous déploierons pour les défendre, j'ai dû employer tous les moyens qui étoient en mon pouvoir pour embraser tous les cœurs de cette même pensée. Mais une semblable mesure étoit trop efficace pour qu'elle ne fût pas combattue par tous ceux qui avoient intérêt à troubler l'harmonie sociale, à fomenter l'esprit de parti; par tous ceux qui désirent que nous tracions une constitution à la fausse clarté des opinions qu'ils répandent; par tous ceux qui veulent, à tout prix, devenir les protecteurs du peuple.

Je dois le dire : c'est l'artifice d'une conspiration formée dans votre propre sein, par quelques hommes qui méditent le renversement des principes, et qui mettent en mouvement tout les ressorts du trouble et de l'insurrection, lorsqu'ils se donnent pour ne vouloir que le rétablissement de l'ordre et de la constitution; leur politique est de

gagner du temps par des incidens, de vous proposer un médiateur, un maître, après avoir lassé le peuple des longueurs et de la continuité des interruptions qu'ils apportent à vos travaux. Ils se plaignent que la Convention n'a ni ordre, ni calme, ni respect d'elle-même, que ses membres sont menacés; mais ne sont-ce pas ici évidemment les coupables qui sont les accusateurs? n'est-ce pas leur délit qu'ils imputent?

Leur intention sinistre se décèle, à leur insu, dans leur conduite, dans les calomnies qu'ils impriment chaque jour contre la cité de Paris, dans les perfides insinuations où ils peignent la situation de la Convention nationale sous les fausses couleurs d'une assemblée captive, et le peuple des tribunes comme une horde menaçante; parce qu'il ne veut pas se laisser avilir, qu'il ose exhaler les justes ressentimens qui oppriment son cœur. Il vaudroit autant accuser les flots de la mer d'être agités lorsqu'ils sont battus par les vents.

Nos départemens auroient dû ouvrir les yeux, lorsque ces mêmes hommes voulurent, naguère, changer le tribunal de la justice nationale en une arme de la haine la plus implacable, de la haine la plus basse, et justifier ce genre de combat par des principes qui ne peuvent convenir qu'aux brigands de la Vendée.

Je n'ai point à me reprocher un coupable silence : je saisis cette occasion pour démon-

trer à mes concitoyens que ce systême avoit pour base un complot, en tout semblable à ceux de l'ancienne cour des Tuileries; qu'on vouloit dérober au jugement du peuple des crimes réels et les remplacer par des crimes imaginaires. Mais que peut la voix d'un homme, lorsqu'elle a à luter contre les cent bouches empoisonnées des journalistes, et contre une foule d'hommes à qui ils impriment le mouvement et la pensée ?

Je pardonne bien volontiers à plusieurs de mes concitoyens quelques erreurs à mon égard ; ils me rendront encore une fois justice après l'évènement; ils finiront par tourner leurs menaces contre leurs tyrans. J'aurois pu facilement mériter auprès d'eux la réputation d'homme sage, de modéré, et obtenir la reconnoissance des hommes puissans en richesses ; mais il auroit fallu flatter leur opinion, leur immoler ma pensée, ma raison, mes devoirs et ma conscience : j'ai préféré leurs injures, leurs haines et leurs calomnies.

Vous vous attendez, Citoyens, à de grandes choses d'une cité célèbre qui, la première, montra des citoyens dignes de la liberté ; qui, la première, s'arma contre tous les oppresseurs : vous vous étonnez que dans cette circonstance, Nantes n'ait rien ajouté à sa gloire. Ce n'est pas la faute du peuple : il a demandé des armes avec énergie ; ses magistrats foibles ou infidèles, ont eu peur de lui confier ces mêmes fusils

que la municipalité d'Angers, plus confiante dans la probité du peuple, a réclamés pour ses concitoyens. Ce n'est pas la faute de la garde nationale. Je dois lui rendre une justice éclatante : elle a marché au combat avec une ardeur bouillante, et à l'exception de quelques lâches qui ont abandonné leurs drapeaux en calomniant un chef recommandable par sa valeur et son activité, je ne crains point d'assurer qu'elle a développé autant de vertus guerrières que de vertus républicaines. Le bataillon des vétérans a rajeuni ses forces à la vue du danger : il fait, depuis trois mois, la garde de l'intérieur, avec un zèle infatigable. Sans doute, Citoyens, lorsque vous avez décrété que la ville de Nantes avoit bien mérité de la patrie, vous avez voulu donner cette récompense au patriotisme de ses généreux habitans. Il étoit de votre justice d'étendre ce décret aux braves marins, aux citoyens de Paimbœuf, à ceux de Châteaubrillan et d'Ancenis, qui ont repoussé loin de leur cité de nombreuses colonnes de rebelles, avec le courage héroïque qu'un brûlant amour de la patrie peut seul inspirer.

Il faut le dire, car c'est la vérité : si les magistrats de Nantes eussent secondé l'énergie et la bonne volonté du peuple, cette fière cité auroit vaincu et dissipé tous les brigands, avant qu'ils eussent pu se réunir en corps d'armée; le département de la Loire-

Inférieure n'auroit pas eu besoin de venir demander des secours à Paris; nous n'aurions pas à pleurer des milliers de martyrs de la liberté. Mais lorsque le devoir le plus impérieux appeloit toute leur existence politique, tous leurs soins à armer leurs concitoyens, à les rallier tous par le sentiment du danger commun, à les faire exercer aux manœuvres de la guerre, à répartir promptement entre leurs femmes et leurs enfans les sommes qui leur avoient été remises pour les soulager, ils ne sembloient occupés qu'à colporter et faire signer une adresse dont certains esclaves rougiroient. Heureusement pour l'honneur de la ville de Nantes (car on n'auroit pas manqué de lui attribuer ce qui n'étoit que l'œuvre des gens en place, de leurs coteries et de leurs flatteurs) la société populaire en a fait justice, en dépit des petits ambitieux, des petits intrigans qui veulent l'égarer et la dominer, et le ridicule en a été le moindre, mais l'inévitable châtiment.

Qu'eussiez-vous dit, Citoyens Représentans, si le peuple, connoissant où finit le devoir de l'obéissance, n'écoutant que le sentiment de sa douleur, que les cris déchirans de ses frères qu'on massacroit à chaque instant autour de lui, se fût porté aux maisons qui renfermoient des armes? n'eût-il pas obéi à son premier devoir? n'eût-il pas rempli la plus sainte obligation?

Je ne prétends pas inculper tout le conseil général de la commune, au nom duquel

étoit présentée l'adresse ; j'en connois plusieurs membres qui l'ont rejetée avec mépris ; je dois dire qu'elle n'a pas eu une seule signature dans les corps administratifs.

Vous jugez bien, Citoyens, que dans cette crise qui enveloppoit tout le département, qui l'avoit soulevé contre vos lois, contre celles de la nature, les mesures ordinaires, les mesures partielles n'étoient plus suffisantes. Ce n'est pas lorsque le corps entier est gangrené qu'il faut le panser ulcère à ulcère, il faut une transfusion de sang nouveau : ce n'est pas lorsque la liberté générale est en péril qu'il faut craindre de gêner la liberté des individus qui paroissent dangereux, ne fût-ce que pour rompre la trame de leurs complots, et dérouter les agens de leurs machinations.

Ce n'est pas lorsque l'effervescence du patriotisme est absoute, comme le crime arrachoit jadis une grace ; ce n'est pas lorsqu'il est périlleux, même pour les représentans du peuple, de professer les principes ; ce n'est pas lorsqu'on voudroit les faire juger d'après le code du crime ; ce n'est pas lorsque l'infernale politique absout ceux qu'une conscience générale et la justice condamnent, que la patrie peut se sauver avec des demi-mesures. Tout se tait, tout doit se taire, tout succombe et doit succomber devant un peuple dont les droits sont méconnus.

Elle ne m'a pas échappé durant ma mission, cette nuance très-digne de remarque : la classe

d'hommes qui n'avoit que de l'aisance avant la révolution, et qui a presque tout sacrifié pour elle, se montre encore aussi généreuse que la richesse s'est montrée avare ; par-tout elle fait plus que son devoir, elle manifeste des vertus. Hé bien ! cette même classe est négligée ; elle porte la plus forte partie des impôts, tandis que le magistrat foible et pusillanime fléchit devant la toute-puissance dédaigneuse de l'aristocratie de l'opulence : il lui éléveroit, s'il l'osoit, des autels, comme les anciens à la terreur.

Portant dans mon pays des principes diamétralement opposés, j'ai dû m'attendre à avoir bien des combats à livrer, bien des calomnies à braver ; mais, fort de ma conscience et de ma raison, j'ai attaqué, sans ménagement pour la parenté et pour l'amitié, toutes les prétentions, toutes les aristocraties. Je ne crains pas qu'on m'accuse de la moindre partialité, de la moindre foiblesse. Les ennemis du gouvernement populaire, ses faux amis qui ont encensé successivement les conspirateurs et les traîtres, tous ceux qui, avant la révolution, me traitoient d'impie, et qui depuis crurent m'outrager en m'appelant républicain, pourront bien me dénoncer à vous comme un *Montagnard;* mais je m'honore de cette dénomination : oui, je suis un montagnard, en ce sens que je suis assez élevé pour ne voir que le bien de mon pays, et pour dédaigner leurs viles et méprisables passions.

Il falloit pourvoir tout-à-la-fois et aux justes indemnités accordées aux patriotes que les brigands ont dépouillés, et aux besoins des braves soldats qui combattoient pour la liberté, et au soulagement de leurs femmes et de leurs enfans qui étoient assiégés par tous les fléaux de la misère. Les caisses de la République ne pouvoient soutenir long-temps cette dépense énorme ; il falloit agir, prendre une mesure prompte, efficace et certaine.

On ne pouvoit solliciter des fonds, ni chez le pauvre qui n'a pas le nécessaire, ni chez celui qui n'a qu'une fortune médiocre : l'un et l'autre ont fait tous les frais de la révolution ; ils sacrifient encore leurs sueurs et leur sang pour arracher aux brigands les immenses propriété du riche. C'est à celui-ci, ce me semble, qu'il falloit s'adresser ; c'est à lui seul que j'ai demandé tous les fonds dont on pouvoit avoir besoin, et tous les lits inutiles de ses maisons de luxe pour en meubler les casernes.

Cette mesure étoit une justice : elle étoit encore commandée par les circonstances. En fut-il jamais une plus menaçante contre la liberté ? Six départemens étoient déchirés par toutes les furies de la superstition, et ils n'avoient pour leur défense que la force de leurs gardes nationales. On vous parloit sans cesse de nos victoires ; mais l'on ne vous disoit rien de nos revers sanglans, de nos côtes sans défense, de nos ennemis prêts à

y descendre. On vous vantoit les nombreuses légions de soldats qu'on nous envoyoit ; mais on ne vous disoit pas qu'ils n'avoient pas d'armes , que leurs femmes et leurs enfans manquoient de pain. On vous parloit de nos ressources : elles sont grandes sans doute ; mais on ne vous disoit pas que la pénurie atteint chaque jour tous les créanciers des anciennes corporations , qui ne peuvent être privés de rien sans sacrifier leur nécessaire le plus étroit : on ne vous disoit pas que l'homme infirme est sans hospice, sans secours ; que l'homme en santé est laissé sans travail , comme si on espéroit le forcer à se joindre à nos ennemis. Tout faisoit un devoir rigoureux d'aller au-devant des malheurs qui pouvoient sortir à chaque instant de l'inquiétude et de la fermentation générale.

Mon opinion peut être indifférente à ceux qui osent me faire un crime de mes vues ; mais je déclare que je ne puis me défendre de soupçonner, ou que la république est au-dessus de leur conception , ou qu'ils ne la veulent pas sérieusement, et que leur projet est de décourager la classe nombreuse des Français, pour lui faire désirer un roi.

Quoi ! la patrie , qui a le droit incontestable d'exiger le sacrifice de notre personne , n'auroit pas le droit de réclamer le superflu de l'opulent ? Et moi , je soutiens qu'elle doit aujourd'hui déclarer suspects tous les hommes qui ne sont pas ouvertement pour

elle, tous les riches égoïstes qui n'ont presque rien sacrifié de leur immense revenus, leur demander compte de l'emploi qu'ils en ont fait, et se constituer l'économe de leurs biens : je soutiens de plus que vous n'achèverez pas la révolution sans cette mesure ; la richesse est une arme puissante ; si elle n'est pas pour la république, elle est nécessairement contre elle : ma pensée s'arrête avec effroi sur les maux qu'elle a causés.

Je n'ai plus qu'une dernière considération à vous offrir : après avoir relevé le courage et les espérances de la classe opprimée, après avoir cherché les moyens de la secourir, il faut songer à l'éclairer, à la délivrer de ses préjugés et de ses erreurs. Elle réclame avec instance les écoles primaires ; leur prompt établissement seroit la meilleure réponse à faire à vos ennemis, et vous feroit pardonner bien des torts aux yeux de la postérité. Ah ! si l'instruction eût été établie, si le flambeau de la raison eût lui dans nos campagnes, les opinions religieuses n'y auroient pas jeté des fermens de trouble, semé des haines féroces, et fait naître des divisions sanguinaires où la nature avoit créé la douce fraternité.

Voulez-vous enfin étouffer toutes les jalousies qui existent entre nos concitoyens qui suivent la religion des prêtres dits constitutionnels, et ceux qui sont restés attachés à la religion des prêtres non-assermentés ? Voulez-vous relever la morale et les mœurs

de la république ? cessez d'accorder à un culte particulier une faveur qui est une véritable injustice ; abandonnez toutes les sectes à elles-mêmes ; laissez à la conscience de chacun l'existence absolue de la nature.

Bientôt, je vous le prédis, les querelles religieuses qui ont allumé la guerre civile, disparoîtront avec le privilége qui les a fait naître : nos concitoyens, plus occupés des dogmes de la morale qui les réunissent, que des dogmes religieux qui les divisent, se rapprocheront, s'embrasseront ; le feu sacré de la liberté brûlera dans tous les cœurs ; des fêtes civiques seront instituées aux époques mémorables où ils ont reconquis leur liberté ; et sur les débris de leurs idoles et de leurs autels de discorde, ils éléveront au dieu de la patrie un autel commun, autour duquel ils viendront se confondre dans le sentiment intime de leurs droits.

Mais déjà, dans plusieurs communes, l'événement justifie cet heureux présage : tout se place, tout s'ordonne selon le vœu de la nature. Chaque père de famille, décidant avec la lumière du bon sens, ce qu'une fausse politique fait mettre en problême, est devenu le prêtre de ses enfans ; et sous le toit paternel, où l'on n'apperçoit que les signes de la superstition et les emblêmes qui effrayoient ou qui exaltoient l'imagination pour des chimères, les yeux se reposent sur les tableaux consolans des vertus

227

domestiques. J'ai été ému jusqu'au fond de l'ame, en voyant l'enfance enflammée par la jeunesse, la jeunesse encouragée par la vieillesse au soutien de la république ; des femmes offrant en oblation leurs enfans à la patrie, leur inspirant le plus tendre amour pour tous les hommes, et l'exécration la plus profonde pour tous les rois. C'est dans la maison paternelle enfin que la Divinité a retrouvé son temple, ses autels, ses remparts.

Les législateurs qui abandonneroient plus long-temps à ses erreurs un peuple si digne d'un meilleur sort, seroient bien coupables, bien criminels. La vérité a sans doute pour elle le vœu de cette providence révolutionnaire qui prépare tout pour l'affranchissement du genre humain, puisqu'à travers les nuages dont les passions l'obscurcissent, l'aurore de la raison se lève, et son horizon s'agrandit d'une manière effrayante pour tous les tyrans de la terre.

A COMMUNE-AFFRANCHIE, de l'Imp. Rép., place du Temple de la Raison.